

#### Vos contacts

##### IFRB PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie Truchon ☎ 02 40 20 36 66

##### FFB 44 Nathalie Peudepièce

☎ 02 40 20 23 00

##### FFB 49 Marie Bauchart

☎ 02 41 24 14 70

##### FFB 53 Véronique Picrouillère

☎ 02 43 59 21 21

##### FFB 85 Lucie Graton

☎ 02 51 07 06 50

#### Objectifs

Savoir mettre en place et utiliser en sécurité des systèmes anti chute, conformément à la notice du fabricant.

#### Programme

Les risques liés au travail en hauteur.

Les travaux en hauteur (les accidents au travail, la protection collective et individuelle).

La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).

Les notices constructeurs (performances, limitations.....).

Les règles de sécurité liées à l'utilisation.

Les accès en hauteur (échelles, PEMP.....)

Les ancrages. (identification, nœuds....)

Les lignes de vie provisoires.

#### Durée

1,00 jour(s), 7 :00 heures

#### Coût de la formation

210€ HT forfait/personne

Système anti chute de l'entreprise.

#### Public

Tous les personnels d'entreprises devant travailler en hauteur et utiliser un système anti chute pour réaliser leurs travaux

#### Prérequis

Être âgé au minimum de 18 ans.  
Avoir l'aptitude médicale correspondante.  
Comprendre la langue française.  
Posséder les EPI.

#### Effectif

De 4 à 10 participants

#### Formateur

Formateur de DASC

#### Moyens pédagogiques et supports

Alternance de réflexion sur les pratiques usuelles d'entreprise, d'apports théoriques, d'exercices et de mises en application

#### Informations complémentaires

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire à l'issue de la formation dans le but de délivrer une attestation nécessaire au chef d'entreprise.